



# Lettre n°15

LE  
COURRIER  
DE BOVET

juillet 2022

libre d'écrire

« Correspondance avec les personnes détenues et leur entourage »  
Courrier – Téléphone – Ateliers d'écriture

Courrier de Bovet - BP 70039 - 75721 Paris cedex 15 [www.courrierdebovet.org](http://www.courrierdebovet.org)

## Aux origines du Courrier de Bovet

Dans un article « Le courrier aux prisons » paru en 1962, dans un ouvrage collectif dont malheureusement le nom ne figure pas sur la copie trouvée dans les archives du Courrier de Bovet, Céline Lhotte\* remonte aux origines de l'association.

« Lorsqu'en 1950, à l'issue du 1er congrès international de criminologie, le RP Mouren, confia à madame de Bovet son idée de procurer des correspondants aux détenus sans famille, il ne pensait pas que dix ans après, l'association de l'œuvre du Courrier aux prisons aurait pris une assez grande ouverture pour affirmer son existence légale.

*Dans les débuts, Mme de Bovet courut assurément un risque, mais les faits lui donnèrent raison. De très nombreux libérés défilèrent chez elle ; elle les invita à déjeuner, voire à coucher, ne refusant jamais le billet, parfois gros, destiné à aider le garçon à repartir dans la vie. »*

Après une période de rodage, fut fondée le 1er juillet 1960 l'association « Le courrier aux prisons ». En 1962, 1012 personnes détenues correspondaient avec 732 adhérent.es. Le secrétariat était entièrement bénévole.

L'article de quatre pages donne un aperçu intéressant de ce que furent les débuts (un peu désordonné semble-t-il) de ce qui allait devenir le CdB. Malheureusement la copie est assez mauvaise et certains passages ne sont pas très lisibles. Nous essayons de trouver l'origine, apparemment un ouvrage universitaire, pour récupérer l'intégralité du texte.

\*Céline Lhotte (1888- 1963) était assistante sociale mais aussi écrivaine, auteure de nombreux ouvrages et essais parmi lesquels : Ce prisonnier, comment puis-je l'aider ? Elle est connue pour avoir créé en 1942 le premier service social des prisons qui n'existait pas avant. Après la Libération, la circulaire du 29 juin 1945 fonde officiellement le service social des prisons, le définissant comme « le lien fraternel entre les condamnés et la société, le condamné et sa famille, en même temps qu'un instrument actif du relèvement du détenu et de son reclassement à la libération ».

En juin 2022

ont été réexpédiées  
588 lettres

Ont été effectués  
34 parrainages

En juin 2022

bienvenue à :

Adeline, Antoine, Camille,  
Clio, Hortense, Lucille,  
Maximin, Michèle, Paul

Merci à

Edwige qui  
retranscrit certains  
textes d'archives pour  
leur mise en ligne.

## Journée d'automne en pratique

**1er octobre à Vannes, Morbihan**  
Espace Montcalm, visite du site : [ici](#)

9h : petit déjeuner d'accueil  
Déjeuner sur place : 18 euros (s'inscrire avant le 12 septembre pour le repas)

**Dimanche 2 octobre** : balade dans la ville ou dans le golfe du Morbihan pour celles et ceux qui le souhaitent.

**Chambres** : quelques chambres, une personne, dites « confort » ont été réservées pour les nuitées de vendredi et de samedi à l'espace Montcalm au tarif de 36,30 plus 6,30 euros pour le petit déjeuner.

De plus, l'espace Montcalm offre d'autres chambres deux ou plusieurs places très bon marché, informations et réservation dès maintenant sur leur site.

Pensez au covoiturage à proposer ou à souhaiter.

**Ouverture des inscriptions : 20 août**  
Nous vous y espérons.

## Le secrétariat sera fermé du 1er au 20 août

les réexpéditions seront assurées par deux bénévoles. De même que les réponses aux demandes urgentes dans la mesure du possible.

## Vidéo

Le travail sur une vidéo de présentation du Courrier de Bovet pour être diffusée sur le canal interne des établissements pénitentiaires en vue de faire connaître notre activité de correspondance, prend forme avec l'aide précieuse de Stéphane d'Auxilia. Cette vidéo sera interprétée par deux comédiens, l'un représentant une personne détenue et l'autre un adhérent. Sa réalisation sera confiée à HNG production. Il sera possible de faire une version pour les hommes et une autre pour les femmes.

## Projet associatif

L'atelier 6 portant sur la formation poursuit la mise au point d'un module de sensibilisation au monde carcéral pour les adhérent.es nouvellement accueilli.es. L'objectif étant de présenter les principaux aspects de la vie en détention et la sociologie des personnes incarcérées afin de bien faire prendre conscience de l'importance de la correspondance, des éventuelles difficultés rencontrées et des principaux écueils à éviter. Le module sera testé dès l'automne.

## Crise des adhésions : recherchons

Nous subissons depuis quelque temps une baisse sérieuse des adhésions entraînant des difficultés pour répondre aux demandes des personnes détenues. Si certain.es d'entre vous, journalistes ou connaissant des journalistes, peuvent tenter de faire passer un article sur le Courrier de Bovet, ses activités, ses objectifs, son importance pour les personnes détenues et surtout sa recherche de bénévoles pour correspondre, nous vous en serions infiniment reconnaissantes.

## Correspondance : recherchons

La conséquence de la crise des adhésions fait que nous recherchons des adhérent.es prêt.es à accepter une deuxième voire une troisième correspondance. Si c'est votre cas, merci de vous faire connaître au plus tôt auprès du secrétariat : [secretariat@courrierdebovet.org](mailto:secretariat@courrierdebovet.org)

## Projet illetrisme



Françoise, déléguée régionale Grand-Ouest, a monté le projet « Jeu d'oral et d'écrit autour de l'emploi » pour les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme qui se dérouleront sur tout le territoire du 8 au 15 septembre 2022. Ce projet vient de recevoir le Label 2022 « Agir ensemble contre l'illettrisme » des JNAI. Quatre établissements pénitentiaires sont pressentis pour sa mise en place.

Cette participation à l'événement trouve entièrement sa place dans le cadre du Courrier de Bovet : la lutte contre l'illettrisme est inscrite dans l'objet de l'association (article 2 des statuts). Il vaut bien un coup de projecteur. Si vous aussi vous souhaitez y participer, informez-vous [ici](#) ou directement auprès de Françoise : [drgrandouest@courrierdebovet.org](mailto:drgrandouest@courrierdebovet.org)

## Concertina : témoignage

Ariane et Anne-Marie, adhérentes de la Drôme, ont participé au festival Concertina, rencontres autour des enfermements, à Dieulefit dans la Drôme sur le thème « Evasions ». Une programmation dense et riche parmi laquelle Ariane et Anne-Marie ont dû faire des choix. Le témoignage d'Anne-marie.

Ces rencontres, très bien organisées, se déroulent dans un lieu charmant avec des intervenants compétents et passionnants. La conférence d'ouverture était animée par Dominique Simonnot, contrôleur du CGPL et Gilles Chassigne, chercheur au CNRS. Il en ressortait que l'évasion est peu appréhendée par les sciences sociales. Elle a été criminalisée par la loi Perben en 2004. Les conditions de détention, le peu d'accès aux soins et autres, favorisent le désir d'évasion. Deux "évadés" ont à leur tour témoigné.

La présidente de l'événement, Michelle Perrot, 94 ans, historienne connue pour ses nombreux travaux sur l'histoire des femmes, le mouvement ouvrier et le système carcéral français a « enchanté » les participants avec un discours clair et passionnant. Parmi les autres témoignages : un détenu politique basque qui a effectué 17 ans de prison ; son regard sur l'incarcération permet une interrogation sur certains préjugés, Annette, la compagne de Louis Perego, ancien détenu ayant effectué une longue peine et les parents d'un jeune homme de 18 ans qui s'est suicidé en prison. Ils ont redit les difficiles conditions de la détention, son inhumanité, la peine rajoutée à la peine. Ils relèvent les failles et les manquements de l'AP par manque de moyens et de personnel.

Plus, un atelier : « la fabrique de la philosophie » pour parler de l'évasion par la pratique de dialogues philosophiques. Une table ronde sur les prisons africaines bien mal loties. Une information sur la réponse donnée à l'évasion à l'étranger. Même si dans certains pays, l'évasion est moins criminalisée qu'en France, elle entraîne un renforcement de la sécurité et par là même une plus grande difficulté à envisager l'évasion.

Prochaine édition du 29 juin au 2 juillet 2023 autour du thème : Silences.

Pour voir certaines séquences de cette édition : [ici](#)



## Rebond, un projet citoyen

Le Genepi (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) s'est éteint en août 2021 suite à de nombreux différends avec l'administration pénitentiaire.

Le Genepi, pendant plus de 40 ans, a permis à environ 30 000 étudiants d'assurer des interventions bénévoles en détention auprès des personnes détenues (soutien scolaire, Français langue étrangère, alphabétisation, revue de presse...). Ces interventions participaient au décloisonnement entre la prison et le monde extérieur. Elles permettaient également aux bénévoles étudiants de développer une bonne connaissance du milieu carcéral et des débats autour de la prison et de la justice, sans manichéisme, et de porter ces débats au sein de la société par le biais d'actions d'information et sensibilisation du public.

[Rebond](#), association des anciens du Genepi, crée une nouvelle structure étudiante pour prendre le relais. 5 établissements pénitentiaires ont été choisis comme sites pilotes pour l'année universitaire 2021-2022 : Lyon-Corbas (69), Paris-La-Santé (75), Bois-d'Arcy (78), Nanterre (92) et Osny (95). Une soixantaine d'étudiants est intervenue chaque semaine dans l'un de ces établissements.

## « Prison : des vies derrière les barreaux »

Une immersion dans le quotidien des personnels pénitentiaires de la maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis, ce reportage a été diffusé le 23 juin sur France 2.

Tourné en septembre 2021 à la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis, le reportage aborde le travail mené afin de prévenir les phénomènes de violence. La journaliste au directeur de l'établissement, ainsi qu'aux surveillants et gradés, Elac (Equipe locale d'appui et de contrôle) et CPIP (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) qu'elle a pu suivre. Dans le contexte récurrent de la surpopulation, les personnels assurent le bon fonctionnement de la prison.

Ce reportage donne à voir la réalité des hommes et femmes qui portent l'uniforme de l'administration pénitentiaire.

A voir ou revoir : [ici](#)



## Fragments de prison

La Grande Librairie sur le thème "2ème chance par la littérature", diffusée le 15 juin sur France 5, a mis la lecture et l'écriture au cœur du sujet avec deux anciens détenus devenus écrivains grâce au choc de la découverte de la lecture et de l'écriture en détention, la directrice de la prison de femmes de Rennes ainsi qu'une surveillante retraitée pour présenter leurs ouvrages : quelle prison pour une seconde chance, quel accompagnement ?

Il a beaucoup été question d'ateliers de lecture et d'écriture et d'exemples de bienfaits de la correspondance.

Quatre invités et quatre livres à découvrir [ici](#)

## Lire en famille

En prison, les parloirs pour les familles sont particulièrement austères. Parfois, les personnes détenues préfèrent ne pas voir leurs enfants. Et pourtant, les uns comme les autres ont besoin de garder un lien. Quoi de mieux qu'un livre pour échanger ensemble, rire ou réagir ? C'est le projet de l'association Lire pour en sortir cette année : le programme Lire en famille.

Ecoute sur RCF : [ici](#)



## L'indignité en prison

Dans le rapport publié en juin, Dignité en prison, l'OIP pose la question : quelle situation deux ans après la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme ? », les conséquences de cette surpopulation carcérale dans les maisons d'arrêt sont détaillées : promiscuité, manque d'intimité, non-séparation des différentes catégories de personnes détenues, augmentation des tensions et violences. Il est fait état de conditions de vie dégradées et indignes dans des établissements pénitentiaires dont une proportion importante est vétuste et insalubre.

Le rapport révèle aussi la détérioration importante des conditions de prise en charge des personnes détenues, les carences en matière d'offre d'activité et de travail, de préparation à la sortie, de prise en charge sanitaire, et les conséquences sur l'insertion ou la réinsertion. Une situation aggravée par la surpopulation des prisons et deux ans de crise sanitaire, dont les effets sont venus bouleverser le quotidien des personnes détenues et de leurs proches.

A télécharger : [ici](#)



## Une vie de surveillante



Isabelle a lu le livre de Marie-Annick Horel écrit avec Maria Poblete, "Au cœur de la prison des femmes, Tallandier éditions" Ma vie de surveillante". Son avis.

Pour nous, les bénévoles du Courrier de Bovet, le principal intérêt de ce témoignage sur sa carrière de surveillante au centre pénitentiaire des femmes de Rennes, est de nous révéler « l'envers du décor » d'un univers que nous sommes habitués à considérer du côté des personnes détenues. Son préambule est une mise en contexte des circonstances de sa vie personnelle qui l'ont amenée à faire ce choix, à priori insolite. Rien ne la destinait à devenir surveillante pénitentiaire, et difficile, sorte de sacerdoce qu'elle exerce pendant 37 ans. Années pendant lesquelles elle côtoie la violence, la mort, le manque de moyens, 37 années animées en permanence par la volonté tenace de faire de son mieux face à des situations qui la confrontent à l'incompréhensible, à l'inadmissible parfois, mais dont il faut avoir, en permanence, la maîtrise.

La sincérité et l'honnêteté de l'autrice est soutendue par sa révolte face à un univers carcéral construit d'abord par et pour les hommes, les femmes ne constituant que 3,5% de la population carcérale. Même si de légères avancées ont été faites, elle estime que la prison pour femmes est une zone d'ombre de la République. Elle devrait être un espace de reconstruction et de réinsertion mais, encore trop souvent, cette microsociété est un miroir des failles du monde extérieur, où l'indigence frappe 10% des femmes, où il faut composer avec la maladie mentale, très présente et où se dévoile la montée du communautarisme.

Au fil du texte, le lecteur, la lectrice côtoient madame tout le monde prise dans les rets soudains d'un acte meurtrier ou des 'monstres' (je reprends le terme employé). Nous comprenons mieux comment se gère l'improbable, comment le désordre doit être ordonné, au mieux, le temps de la prison, C'est un des grands mérites de ce livre.

### Lectures d'été

Lire ou relire trois ouvrages pour voir la prison sous différents angles et ainsi mieux comprendre la vie de nos correspondant.es

**Décarcéraler.** Cachez cette prison que je ne saurais voir, Sylvain Lhuissier, Rue de l'Échiquier, 128 p., 10 €. « Avec une plume fluide et un humour qu'on n'attendait pas forcément sous ce titre, l'auteur y déconstruit les préjugés sur la prison dans le contexte d'un dîner en famille qui verrait surgir tous les clichés. » résume avec pertinence Corinne Renou-Nativel, journaliste dans un article paru en septembre 2020

L'avis de Xavier, ANVP délégation Bordeaux : [son blog](#)

**Carnet de prison ou l'oubli des rivières,** Editions Gallimard, collection Tract, 3,90 euros, René Frégni

*"Chaque fois que je franchis les portes blindées d'une prison et que les surveillants fouillent mon cartable, il me semble que j'apporte à ces hommes, mieux qu'un 38 Spécial, une lime ou un téléphone portable.*

*Chacune de mes poches est bourrée de mots, de sensations, de cris, de tendresse et d'émotion."*

Sous le joli titre de ce livre, se niche la vie de l'auteur, René Frégni, né en 1947 à Marseille. Dans son existence mouvementée avant de se consacrer à l'écriture, il a connu la prison dans laquelle il a découvert les livres et l'écriture grâce à sa rencontre avec un professeur de philosophie.

Parmi les divers métiers qu'il a exercé, celui d'infirmier psychiatrique et a longtemps animé des ateliers d'écriture à la prison des Baumettes.

**Dans la peau d'un maton,** Arthur Frayer, éditions "J'ai lu" 8 euros

Arthur Frayer, jeune journaliste, s'est immergé « dans la peau d'un maton ». Il a raconté cette expérience dans un livre, très intéressant paru en 2011. Pour ce faire, il passe le concours de surveillant de prison. D'abord surveillant stagiaire à Fleury-Mérogis, il s'ensuit 2 mois à l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (Enap) à Agen. A nouveau stagiaire au centre de détention de Châteaudun en Eure et Loir, il est titularisé à la maison d'arrêt d'Orléans en novembre 2009 ; il en démissionne le 30 décembre 2009, incapable de poursuivre comme il l'avait prévu jusqu'en février 2010.

Son témoignage n'est pas à charge ni du côté de la pénitentiaire ni du côté des personnes détenues mais il montre à travers le déroulé chronologique des jours, des semaines et des mois les dangers, la fatigue, le manque de personnel, les difficultés, ... Difficultés qui débordent sur la vie personnelle. En cela, il est complète le livre de Marie-Annick Horel dont il est question précédemment.

A lire absolument par les bénévoles qui s'engagent dans le champ carcéral. [interview ici](#)



**Merci à AnneMarie et Isabelle  
Aux manettes rédaction etc...: Marie**